

Délibération n° D2026-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 avril 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 avril 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 12

Absent(s) : 03

Pouvoir(s) : 02

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, GOSSENT Karen, BOUSSOIS Antoine

Absent excusé : LEPILLET Sonia, URSULET Allan, DOUZERY Caroline

Secrétaire de séance : AMBROISE Sophie

Pouvoirs : LEPILLET Sonia donne pouvoir à VANDEWALLE Régis
DOUZERY Caroline donne pouvoir à CHANTRELLE Fabienne

➤ **OBJET : Vote du Budget primitif 2026 de la commune**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le Budget primitif pour l'année 2026 qui se résume comme suit :

Fonctionnement :

Recettes	769 097.84 €
Dépenses	769 097.84 €

Investissement :

Recettes	561 547.54 €
Dépenses	561 547.54 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Approuve le Budget prévisionnel de l'année 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

